



Initiative de dialogue transatlantique

Face aux tentatives pour faire entrer l'eau dans l'ordre marchand

**éclaircir et préciser le débat
autour des enjeux de l'eau**

INVITATION

Réunion informelle de militants de l'eau et représentants de mouvements sociaux

Créteil, le 30 avril 2007

Face à l'évolution des enjeux de l'eau douce, les mouvements sociaux ajustent leurs orientations, leurs stratégies, leurs tactiques, tout comme d'ailleurs, les autres acteurs dans ce dossier.

On peut, schématiquement, considérer que la concentration des forces dans une même direction a permis d'imposer à l'agenda international le principe du « droit à l'eau en tant que droit humain ». Bien que cette « victoire » ne soit pas complète, comme ne sont jamais complètement acquis et mis en œuvre l'ensemble des droits humains, il reste que la majorité des États, et même plusieurs entités privées, reconnaissent désormais ce droit comme un paramètre incontournable du débat et de l'intervention dans le domaine de l'eau.

Sur ce plan donc, il peut apparaître normal et judicieux que les luttes se « re-nationalisent » dans la mesure où la mise en œuvre concrète des droits relève de la responsabilité de chaque État et diffère selon les contextes nationaux .

Par contre, sur le terrain du statut de l'eau, de son appropriation, de sa marchandisation, de la privatisation des services qui y sont liés (assainissement, distribution, traitement des eaux usées, etc.), les enjeux sont d'autant moins clairs que les thuriféraires de *l'eau bien économique* utilisent des stratégies et des tactiques diversifiées, parfois indirectes, devant un débat qu'ils savent sensible. Si la privatisation des services dans les pays du Sud telle qu'elle fut soutenue et encouragée par les institutions financières internationales avait donné l'occasion d'illustrer le lien entre droit et responsabilité publique, les échecs reconnus et le flou des tendances actuelles amènent dans une certaine mesure une dispersion des stratégies.

Ainsi, le déploiement de la logique des PPP (partenariats public-privé), l'accent mis sur le rôle des collectivités locales, la multiplication des acteurs et partenaires, rendent plus difficile l'identification des tendances et des intérêts en jeu. Par ailleurs, les différentes « méthodes » choisies pour faire entrer le secteur de l'eau dans l'univers marchand brouillent les signaux et nuisent à la concertation visant à bloquer cette tendance.

Particulièrement, les mouvements sociaux des pays occidentaux développés sont confrontés à des stratégies différentes de la part des acteurs qui cherchent à faire entrer le domaine de l'eau dans l'univers marchand, et c'est la modeste contribution que nous proposons ici, que celle d'offrir un espace de discussion où ces mouvements puissent tenter d'éclaircir et de préciser les termes du débat de chaque côté de l'Atlantique.

En Amérique du Nord, nous sommes confrontés, d'une part, à la logique de l'intégration économique de l'ALENA, que sous-tend la perspective d'un marché nord-américain des ressources et d'autre part, au déploiement de la logique PPP dans le domaine des services publics y compris celui de la distribution et de l'assainissement, en plus d'être confrontés, puisque l'eau, du moins au Canada, est abondante, à la multiplication des prélèvements pour l'embouteillage.

En Europe, si l'eau en bouteille est au cœur de certaines controverses, il reste que l'essentiel des énergies se concentre sur l'enjeu de l'AGCS, qui semble la voie privilégiée par l'Europe pour « faire entrer » l'eau dans le domaine marchand.

L'OBJECTIF DE LA RENCONTRE PROPOSÉE EST DONC DE TENTER

- 1- D'éclaircir les différentes tendances que l'on peut observer qui cherchent implicitement ou explicitement à faire entrer l'eau dans l'ordre marchand;
- 2- De préciser et partager les stratégies respectives qui ont été développées face à ces tendances;
- 3- D'examiner la possibilité de stratégies communes malgré la diversité des contextes qui puisse permettre de rendre plus VISIBLE et LISIBLE cette volonté de faire entrer l'eau dans l'ordre marchand et les dangers sous-jacents.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Date** : 30 avril 2007, de 9h à 18h
- **Adresse** : Hôtel du département – avenue du Général-de-Gaulle Créteil (FRANCE) – Salle des commissions 5^{ème} étage
- **Accès** : Métro ligne 8 – Direction Créteil-Préfecture – Terminus
- **Langue de travail** : français
- **Participation gratuite**

Cette réunion a un caractère informel.

Elle est organisée par des militants de l'eau au Québec et en Europe, et est accueillie par le Conseil général du Val-de-Marne en France, en marge des *Mardis franco-québécois de l'eau* et à l'occasion du *festival de l'Oh!* 2007 dont le fleuve Saint-Laurent sera l'invité d'honneur (en savoir plus : www.festival-oh.org)

L'inscription y est gratuite. Le Conseil général du Val-de-Marne prend en charge l'accueil de cette réunion à l'Hôtel du département ainsi que le déjeuner. Le transport national, international et les frais d'hébergement sont à la charge des participants.

Informations complémentaires : paquerot@yahoo.fr

Informations pratiques : olivier.meier@cg94.fr



Initiative de dialogue transatlantique

Face aux tentatives pour faire entrer l'eau dans l'ordre marchand

**éclaircir et préciser le débat
autour des enjeux de l'eau**

Réunion informelle de militants de l'eau et représentants de mouvements sociaux

Créteil, le 30 avril 2007

Fiche d'inscription

NOM :

PRENOM :

Représentant :

Adresse :

Tél/mobile :

Courriel :@.....

À renvoyer à :

Festival de l'Oh! / Conseil général du Val-de-Marne / 25 rue Olof Palme / 94000 CRETEIL / FRANCE

fax : +33-1 49 56 89 90 / courriel : olivier.meier@cg94.fr

Date limite d'inscription : 15 avril 2007